

Sur la peur

Autor(en): **R. du M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216247>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que remodâvant po l'ottô, l'homme que l'arâi bia volu réfère la paix, dit dinse :

— Dis vâi, Zabi, tot parâi, Casquin, quin crâno bocan que l'a !

La Zabi, que pottèyive adi, sè revire on bocon, et fâ à son homme :

— N'è pardieu pas on empilliâto quemet tè !

Marc à Louis du Conteur.

SUR LA PEUR

DANS un village du canton, un berger mène, le matin, tous les moutons paître dans les prés voisins. Le soir, il ramène ses bêtes à l'étable communale. Le fumier de ces moutons est réparti entre les bourgeois. Chacun de ceux-ci le reçoit, à son tour, pendant une semaine.

Or on avait remarqué que l'un des bénéficiaires de cette « manne » — si l'on peut s'exprimer ainsi — en avait toujours davantage que les autres, presque le double. Comment cela se faisait-il ?

On ouvrit l'œil et l'on découvrit que le rusé compère, quand c'était son tour d'avoir le fumier, se hissait nuitamment, un fagot d'épines noires à chaque main, sur le toit de la bergerie. Là il trainait vigoureusement les fagots sur les tuiles. Effrayés, les moutons se serraient les uns contre les autres, se bousculaient et, sur la peur, se sentaient plus... généreux.

R. du M.

VIEUX SOUVENIR

ÉTAIT en 188... Dans la soirée, tout en tapant le carton, on avait bu chacun son litre chez le Père H..., à la Cité-Devant, et l'on était un peu gai pour regagner sa « demeure ». La mienne se trouvait être une mansarde mise à ma disposition par un ami qui habitait les dépendances d'un musée voisin de la Cathédrale. Et, bien que l'heure fût tardive, mis en verve par le Lavaux, je laissai sur la table de mon ami les quatrains suivants :

In vino veritas.

*Sur un journal accroupie,
Git une tête de mort
Qui de son œil de harpie
Me regarde con amor.*

*Au mur, bien en évidence
Ton fusil, prêt au combat,
Me dit avec quelle aisance
On va de vie à trépas.*

*A côté, l'aveugle chante
Un requiem des plus beaux;
Sa mélodie alléchante
Me fait rêver de tombeaux.*

*Et dans la salle voisine
On devine, en y songeant,
Maint squelette qui dessine
Un sourire encourageant.*

*Tout est mort, tout est fossile,
Tout respire le passé,
Tout dit, en ce domicile :
« Requiescat in pace ! »*

*Tout rappelle que la vie
N'est qu'un rêve d'un instant,
Et donne une folle envie
De rentrer dans le néant,*

*Le néant qui seul demeure....
(Regardant le fusil.)
Je vais me laisser toucher....
(Une pendule sonne.)*

*Diantre ! il est déjà deux heures :
Allons vite nous coucher !*

T. R.

Trop d'honneur. — Un gêneur bien connu s'est faufilé, sans invitation, l'autre semaine, dans un banquet.

Ne voulant pas le congédier brutalement, le président lui dit, avec son plus gracieux sourire :

— Vous ne pouvez rester ici, cher monsieur.

— Pourquoi donc ?

— Tous ces messieurs veulent vous avoir pour voisin de table ; et c'est impossible !



CINQUANTE ANS APRÈS

III

Le bataillon est de nouveau disloqué. La compagnie N° 3, 2^{me} peloton, prend la garde de l'artillerie française qui commence à arriver sur la place d'armes de Planèze. Le 1^{er} peloton est installé à la gare. Le corps de garde est chez le colonel Sack, c'est-à-dire dans son pressoir ; un grand feu y est allumé. Il neige à gros flocons et les caporaux de pose ont une rude besogne, car il n'y a pas moins de 20 sentinelles à placer, aussi, pendant la nuit et avec la neige épaisse qui recouvre le sol, est-il impossible de trouver les hommes au milieu du dédale de rues formées par l'alignement des batteries et fourgons.

A ce propos, rappelons la rentrée humoristique des sentinelles au corps de garde, les unes coiffées de casques de cuirassiers, d'autres avec des clairons, des sabres de cavalerie, voire même des obus chargés qu'ils ont cueilli dans les chars d'administration. Des ordres sévères doivent être donnés pour faire cesser cette plaisanterie.

Une sorte de bureau administratif du parc est établi dans une salle de la campagne Sack, le lieutenant de Weiss y délivre des laissez-passer à des quantités d'officiers supérieurs et subalternes qui désirent prendre leurs bagages dans les fourgons, et qui sont des plus respectueux avec notre lieutenant, le prenant sans doute pour un général quelconque.

Un chaleureux merci au colonel Sack qui, sans y être obligé, nous sert un copieux déjeuner et de nombreux « cordiaux ».

Le 3 février, notre peloton prend la garde, ce qui nous fait assister toute la journée au lamentable défilé d'une partie de l'armée de Bourbaki, qui suivait l'artillerie. On ne pourra jamais s'imaginer pareille débandade et pareil mélange de tous les corps possibles. Une quantité d'éclapés ayant les pieds entourés de chiffons ; d'autres, plus blessés encore, sont portés par des camarades. J'ai même vu des cantinières portant de jeunes soldats malades. Le cœur se fend à la vue de tant de misères. Mais sur tout leur passage, ce fut une réception cordiale. J'ai vu même pas mal de ces soldats refuser de la nourriture ; ils avaient mangé déjà dans plusieurs villages traversés.

A la gare, nous voyons des scènes lamentables. Plusieurs malades sont étendus râlant dans les salles d'attente et au dehors. De nombreux chevaux affamés errent dans toutes les directions, aussi est-on forcé d'avoir recours à nous pour les conduire sur les bords du lac où ils doivent être parqués. Comme les soldats du train français ont abandonné leurs chevaux, il faut bien les nourrir et nous sommes chargés de conduire quelques chars de foin jusqu'à leur parc. Là, un autre spectacle nous attend. Les chevaux affamés ont rongé tous les peupliers qui bordent le lac et qui ne tiennent pour ainsi dire plus qu'à un fil. Aussitôt que nos chars arrivent, une quantité de ces pauvres bêtes brisent leurs liens et se précipitent à notre rencontre. Nous n'avons que le temps de repasser les barrières pour ne pas être foulés aux pieds, et sommes forcés d'abandonner char et cheval. C'est dans la soirée de ce jour qu'il nous a été donné d'entendre le plus beau concert de ronflement qu'il soit possible d'entendre et que pour pouvoir dormir nous fûmes obligés de chercher un gîte dans un wagon de foin.

Le 4 février, nous sommes remplacés à la gare par des Thurgoviens et nous recevons des billets de logement chez les bourgeois de Colombier. Pour mon compte, et avec une douzaine de camarades, nous sommes logés chez le Dr Zürcher, qui est plein d'égards pour nous. Le soir, nous trouvons autant de bouteilles de vin vaudois à notre disposition qu'il y a d'hommes logés, et de copieux repas nous sont servis. Le docteur nous raconte les larmes aux yeux

qu'il a dû amputer une centaine de doigts dans la journée et qu'il est vraiment malade de voir tant de gens souffrir.

Le 5 nous quittons à regret cette maison hospitalière pour aller chercher, dans la direction de Fleurier, le dernier régiment entré en Suisse ; c'est un régiment d'infanterie de marine qui est encore dans d'excellentes conditions ; il a même très bonne façon et a conservé tous ses officiers. Nous le conduisons à Cortaillod.

A Cortaillod, ils sont logés dans les églises et les écoles. Les habitants se montrent très bienveillants à leur égard et leur font toutes sortes de distributions. Le lendemain, nous les conduisons à Concise, où une compagnie de réserve nous les reprend, et nous quittons ces braves soldats, non sans leur avoir serré affectueusement la main. Puis nous allons prendre nos quartiers à Areuse, village assez monotone où nous restons plusieurs jours, en alternant la garde du parc avec une autre compagnie. Cette garde est devenue très ennuyeuse. On a construit à notre intention un baraquement et un grand feu est entretenu au milieu. La nuit du 7 fut cependant très gaie, car nous avions découvert dans un fourgon une feuille de Beaujolais. Comment se trouvait-elle là ? Mystère. Toujours est-il que sous la direction d'Edouard Roos, on organisa un vin chaud monstre, ce qui ranima notre gaieté chancelante, et cette nuit-là les gens de Colombier entendirent un des plus formidables cahutis qui se puisse imaginer.

C'est au village d'Areuse que s'est produit un curieux incident. A l'appel de 2 heures, nous voyons arriver une musique à cheval jouant une marche entraînante. De plus près nous reconnaissons notre petite fanfare qui, ayant trouvé des chevaux errants sur la route, les avait enfourchés sans autre. Vous jugez des rires de la compagnie.

Le 9, nos quartiers sont transportés à Corcelles. Nous sommes logés chez les habitants qui sont remplis de prévenances pour nous. Qui ne se souvient des joyeuses soirées passées à l'auberge du papa Nicoud sous la direction de notre lieutenant de Weiss. Un regard en arrière aux deux charmantes demoiselles de l'établissement ; que sont-elles devenues ? Nous voudrions bien le savoir.

Notre occupation approche de sa fin ; chacun, du reste, aspire à rentrer dans ses foyers ; c'est ainsi que le 11 au soir, au retour d'une course à Neuchâtel, nous recevons l'ordre de licenciement et de rentrer à pied à Morges. Chacun fait son sac et le lendemain, après les adieux à cette hospitalière population du canton de Neuchâtel, le bataillon se met en marche. La température s'était adoucie et le dégel était complet. Le soir nous logeons à Grandson, le lendemain à Cossonay et enfin le 14, à midi, nous faisons notre entrée à Morges. Le bataillon rentrait au complet, sauf trois éclapés qui ont formé presque tout le temps la troisième arrière-garde et nous ont rejoint trois jours après.

Si la santé du bataillon a été excellente, c'est peut-être parce qu'aucun malade n'était admis à l'ambulance et cela pour une bonne raison : nous manquions de caisse de pharmacie. Aussi, quand un malade se présentait au docteur, celui-ci, après s'être informé de son mal, répondait invariablement : « Frottez-vous avec de la neige ou mangez-en. »

En terminant, jetons un regard en arrière sur ces pénibles mais heureux jours pour nous, et prenons exemple sur le dévouement et l'hospitalité dont cette vaillante population de Neuchâtel et du Jura vaudois et bernois a fait preuve pendant ces néfastes événements. Honneur et merci à eux tous !

Lausanne, le 10 janvier 1896.

C. Pfluger, caporal.

AU PEUPLE VAUDOIS

14 avril 1921.

On nous prie de publier l'appel que voici. Nous l'abrégeons fortement, vu le format restreint du Conteur :

Tu te souviens de l'émotion qui t'étreignait le 4 août 1914, alors que tous tes fils répondaient à l'appel du pays ! Tu revis les lugubres journées de 1918, où l'armée payait son tribut à la grippe ! Sur 3454 soldats décédés au service militaire depuis le 1^{er} août 1914, 553 appartenaient à notre terre vaudoise !